



# **POLITIQUE DE RÉGLEMENTATION DES TAPIS**

Avril 2023

---

## TABLE DES MATIÈRES

1 - Objet.....	3
2 - Définitions .....	3
3 - Champ d'application.....	3
4 - Principes clés .....	4
5 - Politique .....	4
6 - Procédures.....	5
7 - Exceptions .....	5

## 1 - OBJET

L'objectif de la présente politique est de fournir une compréhension claire et cohérente des attentes et des exigences de Wrestling Canada Lutte (WCL) en ce qui concerne les tapis de lutte utilisés pour les compétitions lors des événements sanctionnés par la WCL, afin d'atteindre les résultats suivants :

- offrir un niveau de qualité minimale raisonnable en ce qui concerne les tapis de lutte utilisés lors des événements sanctionnés par WCL, afin de fournir des protocoles de sécurité raisonnables;
- permettre une application cohérente des exigences dans tout le Canada lors des événements sanctionnés par WCL.

## 2 - DÉFINITIONS

- TAPIS DE LUTTE DE COMPÉTITION - Un tapis de lutte fabriqué pour la lutte par un fabricant respectant des normes spécifiques et utilisé pour la compétition lors d'un événement.
- ADÉQUAT - Un tapis est considéré comme adéquat s'il ne présente aucun dommage visible et s'il porte les marques indiquées ci-dessous.
- ÉVÉNEMENT - Toute compétition sanctionnée par WCL, y compris les épreuves de sélection de l'équipe canadienne, les championnats canadiens de lutte, les épreuves de sélection de lutte canadiennes, les barrages et les combats défi.
- FABRICANT - Organisation qui a conçu, produit et fabriqué une marque et un modèle particuliers de tapis de lutte.
- MATELAS DE LUTTE D'ENTRAÎNEMENT - Un tapis de lutte fabriqué pour la lutte par un fabricant respectant des normes spécifiques et utilisé pour l'entraînement et l'échauffement lors d'un événement.

En outre, les abréviations suivantes sont utilisées dans tout le document :

ASTM	American Society of Testing and Materials (Société américaine pour les essais et les matériaux)
CA	Le conseil d'administration de WCL
DA	La directrice administrative de WCL
CCÉO	Comité consultatif des événements et d'organisation de WCL
UWW	La United World Wrestling
WCL	Wrestling Canada Lutte

## 3 - PORTÉE ET APPLICATION

Ces exigences s'appliquent à tous les événements nationaux sanctionnés par WCL au Canada. Elles ne s'appliquent pas aux stages d'entraînement, aux activités de d'entraînement ou à tout autre événement non sanctionné par WCL. Tous les événements internationaux organisés au Canada seront conformes aux exigences de la UWW.

## 4 - PRINCIPES CLÉS

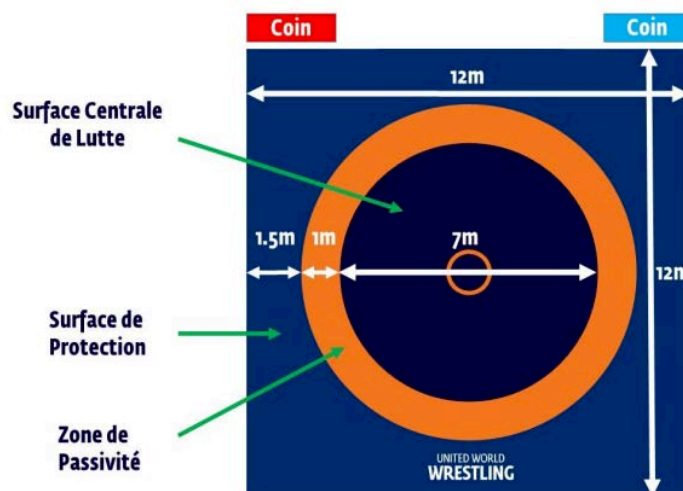
La politique de WCL en matière de réglementation des tapis est basée sur les principes clés suivants :

- Les tapis de lutte utilisés lors des événements doivent être adéquats et fabriqués pour la lutte.
- Les tapis de lutte utilisés lors des événements doivent être fabriqués par un fabricant répondant à la norme de la *American Society of Testing and Materials International* (ASTMI) : ASTM F1081-97(03) "Specification for Competition Wrestling Mats" («Spécifications pour les tapis de lutte de lutte»).
- Les tapis de lutte utilisés lors d'événements doivent être fabriqués par un fabricant répondant à la norme de la ASTM conformément à la méthode d'essai F355-01 de l'ASTM "Test Method for Shock-absorbing Properties of Playing Surface Systems and Materials" («Méthode de test des propriétés d'absorption des chocs des systèmes et matériaux de la surface de jeu»).

## 5 - POLITIQUE

Tous les événements sanctionnés par WCL doivent utiliser un tapis de lutte qui répondent aux exigences suivantes :

- est fabriqué pour la lutte et conforme à la norme ASTM F1081-97(03) et à la méthode d'essai ASTM F335-01;
- est adéquat et passe l'inspection visuelle sur place du représentant et de l'officiel en chef de WCL;
- est installé sur une surface solide et antidérapante dont la température est d'au moins 18 °C; et
- les tapis de lutte de compétition doivent mesurer 12 mètres x 12 mètres pour toutes les épreuves (à l'exception de la modification autorisée comme indiqué ci-dessous) et porter les marques suivantes :
  - un cercle d'un mètre de diamètre définissant le centre du tapis;
  - une zone centrale de lutte d'un diamètre de 7 mètres;
  - une bande de zone de passivité d'un mètre de large, de couleur distincte de la zone centrale et de la zone de protection;
  - un coin rouge et un coin bleu désignés; et
  - une zone de protection de 1,5 mètre de large.



- Pour les championnats canadiens de lutte (U19, U17, U15) uniquement, il est permis que les tapis ne mesurent que 11 mètres x 11 mètres, en raison de la surface de protection plus petite (minimum de 0,5 mètre), à condition qu'une surface de protection supplémentaire d'un mètre soit fixée (avec du ruban adhésif) au tapis principal autour de tout le tapis.
- Il n'est pas nécessaire que les tapis d'entraînement de lutte soient d'une forme spécifique ou portent des marques, mais ils doivent être fabriqués selon les mêmes normes que les tapis de compétition et être en bon état, sans aucun dommage susceptible de compromettre la sécurité (par exemple, déchirures, fentes ou fissures) des participants.

## 6 - PROCÉDURES

Avant la compétition, le représentant de WCL, l'officiel en chef et un représentant du comité organisateur hôte(COH) inspecteront physiquement chaque tapis pour s'assurer qu'il est en bon état, à savoir que :

- le tapis répond aux considérations requises par la politique (le COH fournira les preuves et la confirmation requises, si elles ne sont pas évidentes);
- toutes les surfaces de lutte sont lisses et uniformes, sans aucun espace ni ouverture (les tapis peuvent être fixés ensemble par du ruban adhésif ou d'autres moyens mécaniques);
- chaque tapis passe un "test du talon" (*on presse tout le poids du corps à travers le talon du pied sur la surface du tapis (en comprimant la mousse, puis on libère complètement le talon et l'indentation doit disparaître rapidement).*)

## 7 - EXCEPTIONS

Toute exception à cette politique doit être approuvée par le conseil d'administration.